

PROGRAMME DE FORMATION

PASS Digital Illimité

L'obligation de formation est de plus en plus contraignante pour vous, professionnels du patrimoine. Cependant elle doit rester un atout ! Pour vous accompagner de manière efficace dans ces obligations, nous avons fait le choix de mettre à disposition l'ensemble de nos formations en format digital sur une PLATEFORME FORMATION dédiée. Vous pouvez ainsi accéder lorsque vous le souhaitez et en illimité à toute notre offre de formation et de bénéficier des mises à jour de ces dernières en cours d'année.

Date:

PAS DATE

Type / Prix:

1500 €

Objectifs:

- Restez à jour sans vous déplacer
- Validez vos heures réglementaires depuis votre bureau
- Le contenu de la formation évolue en cours d'année ? Accédez toujours à la version mise à jour
- Téléchargez l'ensemble des supports pédagogiques de la formation depuis votre espace apprenant
- Téléchargez toutes vos attestations depuis votre espace apprenant
- Tacite reconduction - Ne vous inquiétez plus de devoir renouveler

Tarifs TTC - Abonnement 12 mois :

- 1500 € / an la licence nominative pour un apprenant qui valide ses heures (1) (soit 125 € / mois avec le paiement en 12 mois)
- 1000 € / an et par licence : à partir de 5 licences nominatives sur la même structure)(1)
- 900 € / an et par licence : à partir de 10 licences nominatives sur la même structure)

* Montant exonéré de TVA selon l'Art. 261-4 du CGI

(1) offre tarifaire destinée aux Professionnels libéraux des structures de moins de 20 salariés

Contenu pédagogique:

Accès complet et illimité à toutes les formations digitales de notre plateforme (2)

- Près de 70 modules E-learning de 20 à 40 min
- Environ 100 replays métiers et outils de 1h30 à 3h30
- Des parcours de thématiques déjà construits pour vous accompagner

(2) hors formats 7h, 2 journées de Conventions Régionales et Colloque annuel.

Heures réglementaires:

En fonction des formations, choisissez les heures réglementaires que vous souhaitez valider.

Format:

Abonnement

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

Tous professionnels du patrimoine :

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

